

# **Plan de services d'alphabétisation et tableau de prestation de services pour 2019-2020**

---

## **Questions et réponses**

### **1. Quels changements ont été apportés au processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation pour 2019-2020?**

En ce qui concerne le processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation pour 2019-2020, le ministère a publié le modèle de plan de services d'alphabétisation et le tableau de prestation de services dans le système Connexion pour les fournisseurs de services, ainsi:

- réduisant les formalités administratives et uniformisant la production de rapports à l'échelle de la province;
- réduisant les exigences administratives des réseaux et des bureaux locaux grâce à l'automatisation;
- permettant au ministère d'examiner les besoins en matière d'alphabétisation dans différentes communautés;
- augmentant la sensibilisation à l'importance du plan de services d'alphabétisation et de ses liens avec les plans d'activités des fournisseurs de services.

Il n'est plus nécessaire d'envoyer le plan de services d'alphabétisation en format PDF remplissable.

### **2. Est-ce que le rôle des réseaux régionaux dans le processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation a changé maintenant que les plans de services d'alphabétisation se trouvent dans le système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Le rôle des réseaux régionaux dans le processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation reste le même. Tous les réseaux régionaux doivent remplir le modèle de plan et le tableau de prestation de services, en consultation avec les fournisseurs de services du Programme d'alphabétisation et de formation de base et les partenaires communautaires pertinents de leur zone de recrutement.

### **3. Est-ce que le rôle des fournisseurs de services dans le processus de planification et de coordination des services d'alphabétisation a changé**

## **maintenant que les plans de services d’alphabétisation se trouvent dans le système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Le rôle des fournisseurs de services dans le processus de planification et de coordination des services d’alphabétisation reste le même. Les fournisseurs de services sont tenus de collaborer avec les réseaux régionaux pour veiller à ce que les besoins en services d’alphabétisation soient cernés, discutés et intégrés au plan de services d’alphabétisation. Les réseaux régionaux peuvent faire appel aux fournisseurs de services pour remplir le tableau de prestation de services.

### **4. Qui doit remplir le plan de services d’alphabétisation et le tableau de prestation de services dans le système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Les réseaux régionaux sont tenus de remplir le plan de services d’alphabétisation. Ils peuvent remplir le tableau de prestation de services pour le compte des fournisseurs de services, ou autoriser ces derniers à remplir le leur.

### **5. Des ressources de soutien sont-elles disponibles pour aider les réseaux régionaux et les fournisseurs de services à remplir le plan de services d’alphabétisation et le tableau de prestation de services?**

Oui. Des aide-mémoires ont été publiés sur le site Espace partenaires Emploi Ontario pour aider les réseaux régionaux et les fournisseurs de services à remplir le plan de services d’alphabétisation et le tableau de prestation de services dans le système Connexion pour les fournisseurs de services.

### **6. Les réseaux régionaux peuvent-ils téléverser des documents supplémentaires dans le système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Non. Les réseaux régionaux ne peuvent pas téléverser de documents à l’appui, qu’il s’agisse de rapports de données, de tableaux, de graphiques ou d’autres documents de référence, dans le système Connexion pour les fournisseurs de services. Les réseaux régionaux sont priés d’envoyer tout document à l’appui par courriel à leur conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

### **7. Les réseaux régionaux et les fournisseurs de services peuvent-ils consulter les plans de services d’alphabétisation envoyés par d’autres réseaux régionaux et fournisseurs de services dans le système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Non. Les réseaux régionaux ne peuvent pas consulter les plans de services d’alphabétisation remplis par d’autres réseaux régionaux. Les fournisseurs de services peuvent seulement consulter le plan de services d’alphabétisation de leur propre réseau.

### **8. Les fournisseurs de services peuvent-ils consulter les tableaux de prestation de services d’autres fournisseurs de services du même réseau?**

Non. Les fournisseurs de services peuvent seulement consulter leur propre tableau de prestation de services.

**9. Les réseaux régionaux qui couvrent deux régions distinctes doivent-ils suivre le même processus de soumission de plan de services d’alphabétisation que les réseaux régionaux qui couvrent une seule région?**

Non. Il s’agit de deux processus de soumission différents. Comme par le passé, les réseaux régionaux qui couvrent deux régions doivent soumettre un plan de services d’alphabétisation pour chaque région. Toutefois, en raison de certaines limites du système, les réseaux régionaux doivent remplir un plan de services d’alphabétisation pour la région avec laquelle ils ont une entente dans le système Connexion pour les fournisseurs de services, et suivre le processus papier actuel pour l’autre région. Le ministère travaille à régler ce problème d’ici 2020-2021.

**10. Quelle est la responsabilité des réseaux régionaux une fois que le plan de services d’alphabétisation a été approuvé par le ministère?**

Une fois le plan de services d’alphabétisation approuvé par le ministère, les réseaux régionaux doivent le transmettre aux fournisseurs de services d’alphabétisation et de formation de base de leur zone de recrutement pour qu’il serve au processus de planification des activités.

**11. Est-ce que des changements seront apportés au système Connexion pour les fournisseurs de services?**

Le ministère recueillera les suggestions et les commentaires des réseaux régionaux au cours de l’exercice 2019-2020 pour améliorer le plan de services d’alphabétisation dans le système Connexion pour les fournisseurs de services.